

## Compte-rendu du conseil d'école n°1

Date : Mardi 05.11.2024

Durée : 1h20

### Enseignants présents :

- ✓ Sandrine GEAY, CE2/CM1
- ✓ Katia SACHOT, CM2
- ✓ Audrene LE DU, CE1/CE2
- ✓ Margaux SALZANO, CP, Directrice

### Représentants de parents d'élèves présents :

- ✓ Marie COUTIER, titulaire
- ✓ Patricia NUNES, titulaire
- ✓ Marie PRIGENT, titulaire
- ✓ Mélanie VARIN, titulaire

### Représentants de la Municipalité présents :

- ✓ Thomas GONSARD, Maire de Mauchamps
- ✓ Olivier PETRILLI, Maire de Saint-Sulpice-de-Favières
- ✓ Alexandre TOUZET, Maire de Saint-Yon
- ✓ Micheline YANNOU, Adjointe au Maire de Saint-Yon

### Représentant de la Communauté de Communes « Entre Juine et Renarde » présent :

- ✓ Jonathan HUMMEL, Référent périscolaire

### Absents :

- ✓ Owen HODGES, Inspecteur de l'Éducation Nationale, Circonscription de Dourdan
- ✓ Véronique VIEIRA, Médiatrice scolaire
- ✓ Adrien SABLAYROLLES, Enseignant, Décharge de direction

### Ordre du jour :

#### QUESTIONS CONCERNANT L'ÉCOLE

- ⇒ Rentrée scolaire, résultats des élections des parents d'élèves
- ⇒ Effectifs actuels, structure pédagogique de l'école
- ⇒ Règlement intérieur
- ⇒ Projet d'école 2024/2025 : Les actions pour l'année scolaire en cours
- ⇒ Les actions et sorties prévues
- ⇒ L'organisation des Activités Pédagogiques Complémentaires
- ⇒ Vie de l'école
- ⇒ La coopérative
- ⇒ Sécurité : présentation du Plan Particulier de Mise en Sécurité et exercices prévus

#### QUESTIONS CONCERNANT LA MUNICIPALITÉ/LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES (CCEJR)

## QUESTIONS CONCERNANT L'ÉCOLE

### Rentrée scolaire, résultats des élections des parents d'élèves

#### ⇒ Rentrée scolaire

L'école accueille à ce jour 95 élèves répartis dans 4 classes.

Rappel des horaires d'entrée et de sortie de l'école :

- Lundi, mardi, jeudi & vendredi : 08h30/12h00 ; 14h00/16h30.
- Ouverture des portes 10 minutes avant.

#### ⇒ Élections des représentants des parents d'élèves

Les élections des représentants des parents d'élèves ont eu lieu le vendredi 11 octobre 2024. Nous remercions Mmes Coutier, Nunes, Prigent et Varin pour leur présence lors du dépouillement.

PARTICIPATION	
Nombre d'inscrits	155
Nombre de votants	101
Nombre de bulletins blancs ou nuls	6
Nombre de suffrages exprimés	95
Taux de participation	65,16 %

Quatre sièges étaient à pourvoir pour l'année en cours, représentant le nombre de classes.

Sont élues pour l'année 2024/2025 :

- Titulaires : Patricia NUNES, Mélanie VARIN, Marie PRIGENT, Marie COUTIER
- Suppléant : /

### Effectifs actuels et structure pédagogique de l'école

#### ⇒ Effectifs actuels et structure :

A ce jour, nous comptons 95 élèves répartis dans quatre classes dont voici la composition :

CP Mme Salzano & M. Sablayrolles	CE1/CE2 Mme Le Du	CE2/CM1 Mme Geay	CM2 Mme Sachot
22 élèves	20 élèves <i>12 CE1 et 8 CE2</i>	23 élèves <i>8 CE2 et 15 CM1</i>	30 élèves

*Monsieur Sablayrolles est présent le jeudi à l'école pour effectuer la décharge de direction de Madame Salzano.*

#### ⇒ Répartition des élèves du RPI :

Mauchamps	Saint-Sulpice-de-Favières	Saint-Yon	Autres communes
26	6	54	9 <i>Dont 5 enfants accueillis dans le cadre de la convention avec la Cité Bethléem.</i>

#### ⇒ Prévisions d'effectifs pour l'année scolaire 2025/2026 (au 05.11.2024) :

18 CP	22 CE1	12 CE2	16 CM1	15 CM2
-------	--------	--------	--------	--------

Total = 83 élèves

## Vie de l'école

### Le CNR (Conseil National de la Refondation) : « Notre école faisons-la ensemble »

- **Question des parents** : Quelles suites pour le projet "Notre école, faisons-la ensemble" ? (médiation animale, jardin d'école et matériel de retour au calme)

Madame Geay et Madame Salzano ont retravaillé le projet amorcé l'année dernière, celui-ci sera prochainement présenté en commission. Pour rappel, le projet s'articule autour de 3 axes :

- La médiation animale avec des chiens, dont l'objectif est d'acquiescer des codes de communication non violente.
- La création d'un jardin d'école, dont l'objectif est la cohésion autour d'un projet commun : embellir l'école.
- La dotation en matériel de retour au calme pour chaque classe et pour l'école.

### Évaluation d'école

- **Question des parents** : Quelles actions seront mises en place suite au rapport d'évaluation d'école du 27 juin dernier ?

Parmi les points à améliorer relevés par l'équipe d'évaluateurs, certaines actions ont d'ores et déjà été mises en place :

- Afin d'améliorer la cohérence entre les différents temps de l'élève (scolaire et périscolaire) et dans un but d'apaisement du climat scolaire, un règlement de cour a été réalisé en partenariat avec les élèves, les enseignantes et l'équipe périscolaire. Il est affiché dans les différents espaces de l'école (cour de récréation, bâtiment périscolaire, cantine).
- Mise en place de temps de concertation avec les partenaires de la CCEJR.

Par ailleurs, l'équipe enseignante bénéficie de 6 heures de formation notamment dans les domaines suivants :

- Développer les compétences psycho-sociales des élèves du 1<sup>er</sup> degré.
- Conduire des entretiens avec les parents d'élèves.

D'autres points restent à mettre en place tels que :

- La planification de temps de concertation pour la mise en place de projet entre les écoles du RPI.
- La planification de temps de concertation afin de clarifier le rôle et les missions de chacun ainsi que les modalités de communication avec l'ensemble des partenaires : communauté de communes, mairie et école.

### PACTE Enseignant - Soutien

Cette année, à nouveau, Madame Geay s'engage dans le PACTE Enseignant « Soutien ». Il s'agit d'un dispositif de 24 heures annuelles de soutien, en plus des APC, réparties en 3 fois 20 minutes sur les 5 niveaux de classe. L'objectif est de travailler avec les élèves à besoins en groupes restreints (4 enfants) sur des notions bien particulières. Les familles des enfants concernés par le soutien sont informées via le cahier de liaison de leur enfant et doivent donner leur accord écrit. Le nombre de séances par enfant varie selon les besoins de l'élève. Ces 24 heures sont proposées en plus de tout ce qui est déjà mis en place pour les élèves en difficultés.

### Médiatrice scolaire

- **Question des parents** : Point sur l'organisation du poste de médiateur (classes concernées, points positifs, repères pour les enfants, etc.)

Depuis la rentrée 2024, Mme Vieira, auparavant ATSEM dans la classe de GS/CP, assure le rôle de médiatrice scolaire. Elle a vocation à intervenir auprès des élèves des quatre classes. Elle gère les planning d'activités lors des récréations (ouverture de la bibliothèque, du city-stade, installation des jeux de cour), elle tient à jour le panneau d'affichage dans la cour où les élèves peuvent trouver des informations tels que le menu de la cantine, le calendrier des anniversaires de l'école ou encore des citations et phrases positives (« la pensée de la semaine »). Elle intervient également dans la gestion de crise et l'apaisement des élèves qui ont besoin parfois de sortir de la classe pour retrouver leur calme et se remettre au travail. Elle est un point d'appui très important pour l'équipe enseignante mais aussi pour les élèves qui l'ont bien identifiée en tant que personne ressource. Elle va bénéficier de formations pour accompagner au mieux les élèves ayant un comportement éruptif.

### Vie de classe

- **Question des parents** : Dans la mesure où un suivi du comportement des élèves a été mis en place dès le début de l'année (notamment pour la classe de CE1/CE2), quel est le retour ? (nombre de jours "tous en vert" versus nombre de jours avec 1 / 2 / 3 / x enfants en jaune ou orange ?)

Les élèves sont sensibles à la mise en place de ce suivi. Ils veulent rester « dans le vert » et essaient de faire des efforts pour y parvenir. Globalement, le retour est positif. Mme Le Du explique que des règles de vie de classe ont été mises en place en début d'année. Le code couleur est mis en relation avec la vie quotidienne. Si les règles sont enfreintes, l'étiquette de l'élève passe sur la feuille d'une autre couleur mais cela peut être évolutif dans la journée. Les parents sont informés par l'enseignante en cas de mauvais comportements répétitifs. Pas de retour négatif de la part des familles.

### Règlement intérieur

Lecture du règlement intérieur par la directrice.

Point d'amélioration à apporter au règlement intérieur : valorisation des comportements. Ce point pourrait faire l'objet d'un travail dans le cadre des conseils d'élèves.

Ce règlement a été modifié cette année en prenant appui sur le règlement départemental type et la circulaire de 2023. A l'issue de la lecture du règlement intérieur, l'ensemble des personnes présentes vote pour la mise en place du nouveau règlement intérieur.

Vote contre 0

Abstention : 0

Vote pour : 13

Le règlement est voté à l'unanimité.

### Projet d'école 2024/2025 : Les actions pour l'année scolaire en cours

Les actions mises en place s'articulent autour de 4 axes :

Ambition pour tous et excellence	Bien-être pour tous : Élèves, enseignants, parents et tous les acteurs de la communauté éducative	Culture et citoyenneté responsable	Équité et inclusion pour tous et chacun
<i>Une école qui garantit l'acquisition des compétences du socle commun.</i>	<i>Un école qui offre un cadre serein, accueillant, épanouissant pour vivre et apprendre ensemble.</i>	<i>Une école qui donne accès à la culture et qui permet de développer l'esprit critique.</i>	<i>Une école inclusive qui accompagne le parcours scolaire de chaque enfant.</i>

A ce titre, nous avons prévu de mener différentes actions qui vous seront présentées dans la partie « Actions et sorties prévues ».

### L'organisation des Activités Pédagogiques Complémentaires

Nous menons des APC à raison de 3 fois 30 minutes par semaine sur le temps du midi avec un groupe d'élèves restreint. Les APC peuvent porter sur le soutien aux difficultés scolaires ou encore sur des activités en groupes restreints sur des projets de classe. Les familles sont informées via le cahier de liaison et doivent donner leur accord écrit.

## Les actions et sorties prévues dans le cadre du Projet d'École (prévues au 05.11.2024) :

### Pôle « Ambition pour tous et excellence »

#### ➤ Bilan des Évaluations Nationales :

Les résultats ont été transmis aux familles des élèves. Une seconde phase d'évaluation aura lieu au mois de janvier 2025 pour les élèves de CP.

Globalement, les points à travailler sont :

CYCLE 2	CYCLE 3
<p><b>Points faibles à travailler :</b>            CP - Mathématiques : <i>Résoudre des problèmes.</i>            CP - Français : <i>Reconnaître les différentes écritures d'une lettre ; Manipuler des phonèmes.</i></p> <p>CE1 - Mathématiques : <i>Résoudre des problèmes ; Calculer mentalement.</i>            CE1 - Français : <i>Comprendre des phrases à l'oral.</i></p> <p>CE2 - Mathématiques : <i>Résoudre des problèmes ; Mémoriser des procédures ; Mémoriser des faits numériques.</i>            CE2 - Français : <i>Reconnaître les principaux constituants de la phrase (sujet-verbe) ; Mémoriser des temps de conjugaison ; écrire des mots.</i></p>	<p><b>Points faibles à travailler :</b>            CM1 - Mathématiques : <i>Mémoriser des faits numériques.</i>            CM1 - Français : <i>Comprendre un texte à l'oral (texte lu par l'enseignant(e)) ; Mémoriser des temps de conjugaison.</i></p> <p>CM2 - Mathématiques : <i>Mémoriser des faits numériques.</i>            CM2 - Français : <i>Comprendre un texte lu seul(e) (lecture silencieuse) → lecture d'inférences. ; Maîtriser l'accord du verbe conjugué ; Utiliser des marques d'accord pour les noms et adjectifs.</i></p>

#### ➤ Évaluation des élèves :

- Livret Scolaire Unique (du CP au CM2) : Les livrets d'évaluations seront rendus deux fois. La première remise des livrets aura lieu le 31 janvier 2025 par voie numérique, comme les années précédentes. Les enseignantes rencontrent les parents d'élèves au fil des besoins de ces derniers. Dans les cas où l'élève n'a pas de difficulté particulière, les enseignantes ne sollicitent pas systématiquement les parents pour une rencontre. Ainsi, l'équipe enseignante rappelle sa disponibilité pour rencontrer tous les parents et les invite à ne pas hésiter à prendre contact avec l'enseignante de leur enfant pour faire le point sur les apprentissages. Ces rendez-vous sont des moments importants pour les élèves qui voient leurs parents et leur enseignante échanger et travailler ensemble.
- Grand jeu « Les Petits Champions de la Lecture » : Les élèves de CM1/CM2 de Mesdames Geay et Sachot participent à nouveau au grand jeu national des « Les Petits Champions de la Lecture » qui vise à promouvoir la lecture et l'oralité, sur un mode ludique et sous l'angle du partage. Organisé sous le haut patronage du ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports et du ministère de la Culture, ce jeu constitue un projet pédagogique pour les enseignants : il se déroule tout au long de l'année scolaire, en 4 étapes. Dans un premier temps, deux champions locaux (un garçon et une fille) seront choisis par un jury. Ils participeront ensuite à une finale départementale, avant d'être sélectionnés pour l'étape régionale, puis pour la finale nationale à la Comédie-Française, en présence notamment des parrains de l'opération et des auteurs des livres que chaque Petit champion aura choisi à cette occasion. Cette année, 21 élèves au total participeront (13 en CM2 et 8 en CM1). La finale locale aura lieu courant janvier 2025.
- Projet de correspondance : La classe de CP a démarré un projet de correspondance avec une autre classe de CP de l'école Camille Magné de Breuillet. Une première rencontre a eu lieu le mardi 15.10.2024 lors d'une sortie en forêt de St Yon. D'autres rencontres ainsi qu'une correspondance écrite seront planifiées en cours d'année.

**Pôle « Bien-être pour tous »**➤ **Actions sportives :**

- **Natation** : Cette année, les classes de CE1/CE2 et de CM2 iront à la piscine de Breuillet. Le planning est organisé selon deux périodes : la première a démarré la semaine du 20.09.2024 et se poursuivra jusqu'au 06.12.2024. La seconde démarrera la semaine du 24.03.2025 et s'achèvera le 20.06.2025. A ce jour, la classe de CM2 y va le vendredi après-midi. Les enfants sont répartis en deux groupes selon leur niveau. Les séances se déroulent très bien. Nous remercions les parents accompagnateurs. Les élèves de CE1/CE2 s'y rendront en fin d'année, le vendredi matin.
- **« 30 minutes d'Activité Physique par jour »** : Depuis plusieurs années, l'école met en place des actions inscrites dans ce dispositif avec notamment la mise en place de « *pauses actives* » permettant aux élèves de rester concentrés, de pratiquer plus d'activités physiques dans la journée sans sortir de la classe. En pratiquant ces pauses actives, les bénéfices se trouvent, entre autres, dans la réduction des signes d'agitation des élèves pendant les temps de travail, de décompresser après une séance de travail avant d'enchaîner sur un autre sujet.
- **Orientation** : Les classes de CP et de CE1/CE2 participeront à la rencontre d'orientation organisée par la circonscription de Dourdan à la plaine des sports de Breuillet en mai/juin 2025.
- **Équitation** : Des séances sont à prévoir pour les classes de CP et de CE2/CM1. Modalités de financement à définir.
- **Cycle Randonnée** : Les classes de CE2/CM1 et de CM2 referont un cycle randonnée comme l'année précédente.

➤ **Festivités :**- **Festivités de Noël :**

- ❖ **Spectacle de Noël** : Date à fixer.
- ❖ **Mardi 10.12.2024** : La classe de CP se rendra à l'école de St Sulpice pour assister au spectacle de Noël avec les élèves de PS/MS/GS.
- ❖ **Jeudi 12.12.2024, après-midi** : Ateliers cuisine dans les classes.
- ❖ **Vendredi 13.12.2024** : À 18h30, les familles seront invitées à l'école pour un moment convivial et pour écouter les chants que les élèves vont préparer en classe. Cette chorale sera suivie par un buffet préparé par les enfants dans les classes.
- ❖ **Goûter de Noël** : Date à fixer.

- **Festivités de fin d'année scolaire :**

- ❖ **Vendredi 27.06.2025** : Spectacle de fin d'année. Modalités à définir. Le problème que nous rencontrons est de trouver un lieu suffisamment grand pour pouvoir accueillir tous les élèves et leurs familles.

- **Conseils d'élèves** : Cette année, nous mettons en place des conseils d'élèves. En début d'année, chaque classe a élu deux délégués. Ces délégués seront les représentants de leurs classes lors des réunions des conseils d'élèves. Il s'agira alors de travailler autour de thématiques portées par les adultes ou bien par les élèves eux-mêmes. Nous prévoyons de réunir les conseils d'élèves une fois par période. Les premiers conseils d'élèves ont eu lieu en période 1 et avaient pour projet de définir les règles de vie aussi bien sur les temps scolaires que périscolaires. Ces réunions ont eu lieu le jeudi après-midi, sur des créneaux de 45 min et sont encadrées par Mmes Salzano et Vieira. M. Hummel a participé aux deux premières réunions pour la rédaction des règles de vie. Le projet s'est finalisé par la présentation des règles à tous les élèves de l'école, en présence de tous les enseignants et de tous les animateurs. Une présentation des règles a été faite aux membres du conseil d'école et celles-ci seront transmises aux familles via les cahiers de liaison des élèves.

**Pôle « Culture et citoyenneté responsable »**

- **Conseil Municipal des Enfants** : Les élections du CME ont eu lieu le 17.10.2024. Tous les élèves de l'école ont participé au vote pour choisir les élèves de CM1 et de CM2 qui les représenteront auprès des Municipalités (12 élus).
- **La lutte contre le harcèlement à l'école (programme pHARe)** : Notre école est engagée dans le programme national de lutte contre le harcèlement à l'école, intitulé pHARe. Il repose sur une mobilisation continue des établissements scolaires grâce à :
  - ❖ La mise en œuvre de 10h obligatoires d'apprentissage conçues pour sensibiliser les élèves au phénomène du harcèlement et développer leurs compétences psychosociales.
  - ❖ La participation à différents temps forts :
    - Du 04 au 08 novembre 2024 : *La journée « Non au harcèlement »*
    - Février 2025 : *Le « Safer internet day » (lutte contre le cyberharcèlement).*
    - *Le concours « Non au harcèlement »* : Organisé par le ministère de l'Éducation nationale avec le soutien de la Mutuelle MAE, le Prix *Non au harcèlement* a pour objectif de donner la parole aux jeunes des écoles pour qu'ils s'expriment collectivement sur le harcèlement à travers la création d'une affiche ou d'une vidéo, qui servira de support de communication pour le projet qu'ils souhaitent mener dans leur établissement.
      - ❖ La mise en place et la formation d'une équipe ressource de 5 personnels au sein de la circonscription de Dourdan pour accompagner les écoles et leurs problématiques.
      - ❖ L'élaboration d'un protocole de prise en charge des situations d'intimidation et de harcèlement entre élèves : Méthode de Préoccupation Partagée. <https://www.preoccupationpartagee.org/decouvrir-la-methode/>
      - ❖ Depuis l'année 2023/2024, les élèves du CE2 au CM2 remplissent un questionnaire anonyme visant à évaluer s'ils sont susceptibles d'être victimes de harcèlement scolaire au cours d'un temps dédié. Deux heures du temps scolaire seront banalisées à cette fin.

**Pôle « Équité et inclusion pour tous et pour chacun »****Dispositifs mis en place au sein de l'école en 2023/2024 et poursuivis cette année :**

- Reconnaissance MDPH (Maison Départementale pour les Personnes Handicapées).
- Élèves suivis par une AESH.
- Prises en charge par des partenaires de soins extérieurs.
- Réunions d'équipes éducatives.
- Réunions d'équipes de suivi de scolarisation (*pour les élèves en situation de handicap*).
- Demandes d'aide au RASED (Réseau d'Aide Spécialisée aux Élèves en Difficultés).
- Demandes de visites médicales par le médecin scolaire.
- Maintiens pour l'année 2024/2025.
- Accompagnement par l'équipe de circonscription.
- Visite médicale par l'infirmière scolaire pour les élèves de CE2 (bilans auditifs, visuels, prévention santé).

**La coopérative**

Solde : 5 730, 99 euros (reste 190 euros à encaisser + le bénéfice des photos).

Appel de coopérative : 2240 euros.

Dépenses réalisées à ce jour : 429 euros.

- Matériel pour les classes selon les projets, achat des ingrédients pour l'atelier cuisine.

Nous remercions les parents pour leur générosité. La coopérative permet d'acheter du matériel pédagogique pour enrichir les projets de classe mais aussi de financer des projets.

## Sécurité

⇒ **Le Plan Particulier de Mise en Sécurité (P.P.M.S) :**

Objectif : *Se préparer à être confronté à des accidents majeurs, qu'ils soient d'origine naturelle (tempête, inondation, mouvement de terrain...), technologique (nuage toxique, explosion, radioactivité...), ou à des situations d'urgence particulières (intrusion de personnes étrangères, ...) susceptibles de causer de graves dommages aux personnes et aux biens pour le cas où l'ampleur de ces situations retarderait l'intervention des services de secours et où l'école se trouverait momentanément isolée.*

Deux exercices de PPMS sont à organiser dans l'année. Le premier, sur le thème « se cacher » a eu lieu le 26.09.2024. La police municipale, Mme Yannou, M. Cellier et M. Touzet étaient présents. Le second exercice de PPMS aura lieu dans le courant de l'année et portera sur le thème du confinement.

⇒ **Les exercices incendie :**

Leur objectif est de préparer les élèves à réagir face à un incendie dans l'école. Nous devons organiser trois exercices. Le premier a eu lieu dans le courant du mois de septembre. Il s'est déroulé sereinement et efficacement.

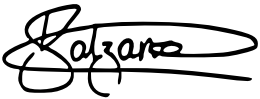
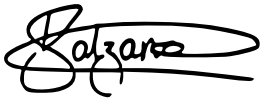
## QUESTIONNES CONCERNANT LA MUNICIPALITÉ/COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

- **Question des parents :** Quels retours suite au questionnaire sur la cantine ?

**Réponse de M. Touzet :** Les réponses sont très nuancées. Un travail sur le bruit sera mené. Monsieur Touzet n'a pas encore eu le temps de lire tous les questionnaires reçus.

- **Question des parents :** Le climat lors des temps périscolaires s'est-il amélioré ?

**Réponse de M. Hummel :** Le climat scolaire sur le temps périscolaire s'est globalement amélioré. Il y a moins d'incidents. L'équipe est restée la même que celle de l'année passée, à l'exception de M. Hummel, arrivé en tant que responsable périscolaire. Un travail commun a été mis en place avec l'équipe enseignante avec l'établissement d'un règlement commun sur tous les temps de l'élève. Un travail sera mis en place pour établir une attitude commune dans la gestion des moments de flottement entre les différents temps du midi (passage en cantine, retours dans la cour, etc). L'accueil après la cantine dans les classes est bénéfique et permet une reprise de la classe dès 14h00. Le matériel commandé a enfin été reçu pour mener des activités avec les enfants.

<p>Fait à : Saint-Yon Le : 07.11.2024</p>	<p><b>Le président de séance</b> (Nom, prénom et signature) Margaux SALZANO </p>	<p><b>La Directrice de l'école</b> (Nom, prénom et signature) Margaux SALZANO </p>
---	---	---